

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° DNCMP/09/T/2020-2021 relatif aux travaux d'entretien manuel et mécanisé de la RN 1 au PK 18+800.

Date de publication : 01/09/2020

Date d'ouverture des offres : 21/09/2020

1. Objet

L'Agence Routière du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux d'entretien manuel et mécanisé de la RN 1 au PK 18+800.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires : fouille pour fondation ;
- Construction du mur de soutènement en béton armé;
- Mise en œuvre d'un mur en gabion,
- Exécution des remblais en matériaux latéritiques compactés,
- Construction d'un fossé drainant,
- Reconstitution du corps de la chaussée

3. Financement du marché

Le gouvernement du Burundi a accordé à l'Agence Routière du Burundi un budget nécessaire pour assurer l'entretien du réseau routier national.

Une partie de ces sommes accordées au titre de cette activité sera utilisée par « L'Agence Routière du Burundi » pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution pour les travaux d'entretien manuel et mécanisé de la RN 1 au PK 18+800.

4. Spécification du marché

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués **d'un seul lot**.
Il s'agit des travaux d'entretien manuel et mécanisé de la RN 1 au PK 18+800.

Les soumissionnaires retenus devront achever les travaux dans un délai de **5 mois calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

8

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de L'Agence Routière du Burundi moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille Francs Burundais (200.000 FBU)** dont la moitié, soit **Cent Mille Francs Burundais (100.000 FBU)**, à verser au compte n° 1123/178 **ouvert à la BRB au nom de L'Agence Routière du Burundi** et l'autre moitié, soit **Cent Mille Francs Burundais (100 000 FBU)**, à verser au sous-compte n° 1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi **au nom de l'OBR**

7. Garantie de soumission

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **21/09/2020 avant 9 heures 00 précise** et être accompagnées d'une **garantie d'offre** d'un montant de **dix millions de Francs Burundais (10.000.000 FBU)**. Cette garantie sera sous forme de caution bancaire et devra être valide pour une période de 90 jours calendaires à partir de la date d'ouverture des plis.

8. Ouverture des offres

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **21/09/2020 à 9 heures 30 minutes** dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi.

9. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite de site sera organisée le **10/09/2020 à 9 heures**. Le lieu de rencontre est fixé à la **Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi à 8 heures 00 min.**

10. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **dix millions de francs Burundais (10.000.000 Fbu)** délivrée par une banque agréée ou toute autre institution financière agréée

11. Adresse de l'autorité contractante

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi, quartier Kabondo, Avenue Heha, Tél : 22 22 29 40, BP 66 75 Bujumbura
E-mail : info@agencerroutiereduburundi.bi au plus tard le **21/09/2020** à 9 heures 00 min. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

13. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus¹ au plus tard le **21/09/2020 avant 9 heures 00 min**
Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

8

14. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture en date du 24/09/2020 à 9 heures 30 minutes dans la salle des réunions de l'Agence Routière du Burundi, Quartier Kabondo, Avenue Heha.

Conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11. Critères d'évaluation et de qualification.

Les exigences en matière de qualifications sont reprises dans l'article 4 des IS et des DPAO et dans la section II « Critère d'évaluation et de qualification »

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
ROUTIÈRE DU BURUNDI

Ing. Emile NDAYISABA

